

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022

Sur convocations envoyées le quatorze novembre deux-mille-vingt-deux, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques s'est réuni le huit décembre deux-mille-vingt-deux à neuf heures trente à la Maison des Communes à PAU, sous la Présidence de Nicolas PATRIARCHE.

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES			
Représentants des communes			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
ALTHAPÉ Lydie, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS	Excusée	ETCHEVERRY Michel, Maire de BONLOC	Présent
ALZURI Emmanuel, Maire de BIDART, 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	MARJAK Claire, Adjointe au Maire de BIDART	Excusée
ARRIBAS-OLANO Patricia, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	Excusée	CALDERONI Jean-Louis, Maire de BIZANOS	Présent
AUSSANT Claude, Maire d'ARUDY, 3 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé- Pouvoir à Mme MOULAT	BERGERET-TERCQ Jean-Marie, Maire d'ARTIX	Excusé
BALEIX Jean-Michel, Adjoint au Maire de LESCAR	Excusé	SOREAU Éric, Adjoint au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	
BERNOS Michel, Maire de JURANÇON, 4 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	CASENAVE Henriette, Conseillère municipale de JURANÇON	Présente
CABANNE Marie-Pierre, Maire de GOMER	Excusée	MOULAT Monique, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ	Présente
CASET Christelle, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Excusée	BEHOTEGUY Maïder, Maire de BARDOS	
CASTREC Valérie, Conseillère municipale d'ANGLET, 1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Excusée	DUTARET-BORDAGARAY Claire, Maire d'UHART-CIZE	Présente
DENAX Jean-Marc, Maire d'ARTIGUELOUVE	Présent	BERNOS André, Maire d'AGNOS	
DESSÉRÉ Jean-Michel, Maire de LEMBEYE	Excusé- Pouvoir à M. LABAT	DUTOYA Emilie, Adjointe au Maire de CIBOURE	Excusée
GRAMMONTIN Nadia, Maire de CASTETNER	Excusée	LACARRÈRE Florent, Maire de LABATMALE	Excusé
HIRIART Michel, Conseiller municipal de BIRIATOU	Excusé – Pouvoir à M. KELLER	DUDRET Victor, Maire de RONTIGNON	Excusé
JAURIBERRY Bruno, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE	Excusé	ETCHEGOIN Pascale, Adjointe au Maire de ST-JEAN-PIED-DE-PORT	
LABAT Marc, Maire d'IGON	Présent	BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Adjoint au Maire de NAY	
MAINE Sylvie, Adjointe au Maire de MONTAUT 1 <sup>ère</sup> Administratrice déléguée	Excusée – Pouvoir à M. DENAX	DURAND Pascale, Adjointe au Maire de NAY	Présente
OTHART Maryse, Maire de SAINTE-ENGRÂCE	Excusée	ARROSSAGARAY Pierre, Maire de SAUGUIS-ST-ETIENNE	
OXIBAR Marc, Maire d'OGEU-LES-BAINS 2 <sup>ème</sup> Administrateur délégué	Excusé – Pouvoir à Mme JOUHANDEAUX	MORLANNE Christine, Maire d'UZAN	
PATRIARCHE Nicolas, Maire de LONS, Président	Présent	HORROD Vanessa, Adjointe au Maire de LONS	
SANZ Alain, Maire de RÉBÉNACQ	Présent	TISNÉRAT Corinne, Adjointe au Maire de GAN	
Représentants des Établissements publics			
LAURENT Patrice, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	Excusé – Pouvoir à M. PATRIARCHE	CASABON Jean-Paul, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU	Excusé
CARRIQUE Renée, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	Excusée	DESSEIN Michaël, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE D'OSSAU	Excusé
KELLER Laurent, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN	Présent	SAMANOS Laurence, Conseillère communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	

**COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES ADHÉRENTES****Représentants des Communes**

DUHART Agnès, Adjointe au Maire de BAYONNE	Excusée - Pouvoir à M. CALDERONI	DURRUTY Sylvie, Adjointe au Maire de BAYONNE	Excusée
LIPSOS-SALLENAVE Véronique, Adjointe au Maire de PAU	Excusée	PLEGUE Jean-François, Conseiller municipal de PAU	Présent

**Représentants des Établissements publics**

JOUHANDEAUX Béatrice, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE PAU	Présente	FERRATO Claude, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-BÉARN PYRÉNÉES	
PINATEL Anne, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BIARRITZ	Excusée	LARRÉ Marie-Noëlle, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BAYONNE	Excusée

**Représentants du Département**

BRUTHÉ Anne-Marie, Conseillère départementale du Pays de BIDACHE, AMIKUZE et OSTIBARRE		SÉMAVOINE Monique, Conseillère départementale de PAU	
LABORDE Laure, Conseillère départementale d'OLORON-SAINTE-MARIE	Excusée – Pouvoir à M. SANZ	VALS Martine, Conseillère départementale de BIARRITZ	Excusée

Nombre de membres en exercice	29	Quorum	15
Nombre de présents et pouvoirs	13 + 8 pouvoirs	Votants	21

M. SAINT-PIERRE, Responsable du Service de Gestion Comptable de PAU, était excusé.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION : M. MARCHAND, Directeur, M. SBIHI, Directeur adjoint, Mme WITTERKOER, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail, Mme SIMONNET, Responsable de la Direction Emploi, Mobilité et RH, Mme POULOT, Responsable du Pôle Observation et intelligence des données et Coordinatrice de la Commission Communication externe et Mme BARADAT, Responsable du secrétariat de direction.

M. Alain SANZ assurait les fonctions de secrétaire de séance.

**QUESTIONS FINANCIÈRES****SUBVENTIONS 2023**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, le Conseil d'Administration

**VOTE** à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2023 :

- Pour l'Amicale du Personnel de la Maison des Communes : 3 000 €
- Pour l'ANDCDG : 2 000 €
- Conformément à l'article 4 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique Territoriale, une subvention est versée aux organisations syndicales qui, compte tenu de l'absence de bureau disponible, ne bénéficient pas de la mise à disposition d'un bureau distinct dans les locaux de la Maison des Communes :
  - SUD : 3 000 €
  - LAB : 3 000 €

Ces montants sont fixés sous réserve de l'accord avec les organisations syndicales concernées après les élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme au registre  
Fait à PAU, le 15 décembre 2022



*Nicolas Patriarche*

**Le Président,  
Nicolas PATRIARCHE**

Maire de Lons  
Conseiller départemental de Lescar,  
Gave et Terres du Pont-Long